

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 octobre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane

WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s): Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Excusé(s): Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS,

Monsieur Serge OEHLER

Absent(s): Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF

<u>Rapporteur</u>: Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

N° CP/2017/405 -

65010 - Soutien à la pratique sportive
Proposition d'attribution d'aides à la licence sportive scolaire,
aux frais de transport dans le cadre des compétitions sportives
scolaires et à l'organisation d'une manifestation sportive
Proposition d'approbation des programmes d'actions proposés
par les Comités Départementaux de Natation, de Tennis, de
Tennis de table, de Volley-Ball et de l'Avant-Garde du Rhin

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 148 187,44 € selon la répartition suivante :

- 46 739,36 € au titre de l'aide à la licence sportive scolaire aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint ;
- 21 918,08 € au titre de l'aide aux frais de transport dans le cadre des compétitions sportives scolaires ;
- 1 300,00 € à l'association Strasbourg Handisport Passion Aventure (ASHPA);
- 13 460 € au Comité Départemental de Natation du Bas-Rhin, au titre de son programme
 d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017, selon les modalités suivantes :

une avance aux notifications des conventions dans la limite de 60% du montant prévisionnel de la contribution et les soldes au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues ;

- 23 760 € au Comité Départemental du Bas-Rhin de Tennis, au titre de son programme d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 selon les modalités suivantes :

une avance aux notifications des conventions dans la limite de 60% du montant prévisionnel de la contribution et les soldes au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues ;

- 14 250 € au Comité Départemental de Tennis de Table du Bas-Rhin, au titre de son programme d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017, selon les modalités suivantes :

une avance aux notifications des conventions dans la limite de 60% du montant prévisionnel de la contribution et les soldes au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues ;

- 3 000 € au Comité Départemental de Volley-Ball du Bas-Rhin, au titre de son programme d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 et qui sera versée en une seule fois au vue des conventions signées ;
- 23 760 € au Comité Départemental du Bas-Rhin de l'Avant-Garde du Rhin, au titre de son programme d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017, selon les modalités suivantes :

une avance aux notifications des conventions dans la limite de 60% du montant prévisionnel de la contribution et les soldes au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues.

La Commission Permanente approuve par ailleurs les termes des projets de conventions d'objectifs et de conventions financières à conclure pour la période 2017-2019, entre le Département et le Comité Départemental de Natation du Bas-Rhin, le Comité Département du Bas-Rhin de Tennis, le Comité Départemental de Tennis de Table du Bas-Rhin, le Comité Départemental de Volley Ball du Bas-Rhin et le Comité Départemental du Bas-Rhin de l'Avant Garde du Rhin et autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171009-lmc1112147-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 13/10/17